

Champs couverts par la revue

Annales d'Éthiopie est une revue scientifique publiée annuellement par le Centre français des études éthiopiennes (CFEE) en collaboration avec les éditions De Boccard à Paris. Tous les manuscrits originaux, en français ou en anglais, portant sur l'Éthiopie et la Corne de l'Afrique, issus de toutes les disciplines des sciences humaines et sociales, peuvent être considérés pour publication. Pour les autres domaines, veuillez d'abord envoyer une demande au comité de rédaction. La revue accepte différents types de soumissions : articles, éditions de sources, notes de terrain et comptes-rendus de livres. Les auteurs peuvent soumettre leur contribution directement à la revue ou après avoir été invités à le faire par les coordinateurs d'un dossier. Toutes les contributions, à l'exception des comptes-rendus de livres, sont soumises à une évaluation par les pairs, en double aveugle, par au moins deux personnes.

Soumission

Les articles doivent être envoyés par voie électronique à direction@cfec.cnrs.fr et secretariat.scientifique@cfec.cnrs.fr, ou aux coordinateurs de dossiers s'ils ont été invités à le faire. Les auteurs doivent fournir des manuscrits complets (comprenant les figures, les résumés, les mots clés et la bibliographie), mis en forme selon les instructions ci-dessous avant soumission et, si nécessaire, après avoir fait relire leur texte par une personne dont c'est la langue natale, où ils seront refusés. Les articles ne doivent pas dépasser 60 000 caractères (espaces compris), en comptant la bibliographie et les annexes. Des manuscrits plus longs peuvent être acceptés à titre exceptionnel après discussion avec le comité de rédaction.

Évaluation

Après une première évaluation, les auteurs sont informés de la décision prise concernant leur manuscrit (accepté, révisions mineures demandées, révisions majeures demandées, rejeté) et reçoivent les commentaires des évaluateurs. En cas de modification, les manuscrits sont renvoyés en évaluation, de préférence à l'un des premiers évaluateurs, avant de prendre une nouvelle décision, sans limitation du nombre de révisions auquel un article peut être sujet. Une fois acceptés, les manuscrits peuvent subir des corrections typographiques et à une révision de la langue par l'équipe éditoriale et, dans ce cas, sont renvoyés aux auteurs pour validation. Une fois validés, les manuscrits sont préparés et transmis à l'éditeur pour composition. Les épreuves fournies par l'éditeur sont communiquées aux auteurs pour une dernière relecture, où seules les erreurs typographiques et factuelles peuvent être corrigées.

Publication

La soumission d'un manuscrit entraîne le transfert des droits d'auteur au CFEE, tant sous forme imprimée que numérique. Les articles seront mis en ligne sur Persée (www.persee.fr/collection/ethio), et éventuellement sur d'autres dépôts en libre accès, après un embargo d'un an. Un tiré-à-part au format .pdf sera envoyé aux auteurs correspondants au moment de la publication. Il leur est demandé de ne pas le rendre accessible sur un dépôt public avant la fin de l'embargo d'un an. Une copie imprimée du volume sera mise à disposition au CFEE pour les auteurs basés en Éthiopie ou directement envoyée par De Boccard aux auteurs basés hors d'Éthiopie (une copie par article seulement).

Préparation des manuscrits

Pour faciliter l'évaluation en double aveugle par les pairs, nous demandons aux auteurs de se référer autant que possible à leurs travaux antérieurs de manière neutre et d'identifier les sections qui devraient être temporairement omises lors de l'évaluation (pour éviter que les évaluateurs ne puissent identifier les auteurs). Les manuscrits doivent être soumis dans un format de fichier texte

modifiable (.doc, .docx, .odt. ou .rtf). Le texte, y compris les écritures en *fidäl* et toute autre écriture non latine, doit être saisies avec des polices Unicode, telles que Times New Roman. La revue n'accepte pas les formes d'écritures inclusives. Les auteurs doivent éviter tout formatage tel que les alinéas, les sauts de section et de page, pour faciliter le traitement des manuscrits. Les textes ne seront formatés par le comité de rédaction qu'à la fin du processus d'évaluation.

Figures et tableaux

Le nombre de figures et de tableaux accompagnant un article doit être raisonnable et, dans tous les cas, limité à dix figures et dix tableaux. Si nécessaire, il est possible d'inclure des liens vers des documents supplémentaires déposés dans un dépôt permanent en accès libre. Il incombe aux auteurs d'obtenir une autorisation écrite pour reproduire toute illustration publiée, même s'ils en ont produit la version originale.

Les illustrations doivent être fournies en fichiers séparés. Les images peuvent être soumises aux formats .jpg et .png (pas en .gif). Veuillez noter que toutes les figures seront imprimées en noir et blanc et devront rester lisibles sans couleurs. Pour les documents numérisés, choisissez une résolution en niveaux de gris de 300 dpi. Les dessins originaux au trait (plans et coupes) doivent être fournis dans un format de fichier vectoriel (.ai, .svg, ou .pdf) avec une taille de texte d'au moins 8 pt. La taille maximale d'une figure est de 11,5 par 19,5 cm. Veuillez noter que les grandes figures peuvent être sujettes à une mise à l'échelle lors de la composition. Pour les diagrammes (histogrammes, courbes), veuillez fournir les données sources dans une feuille de calcul séparée (au format .csv, .ods, .xls ou .xlsx). Les illustrations de mauvaise qualité, qui ne permettent pas une lecture correcte, seront rejetées. Le comité de rédaction peut fournir des fonds de carte et une liste des dépôts où des images numériques sont disponible en accès libre.

Tous les fichiers de figures doivent être nommés de la même manière (par exemple, DUPONT_fig_1.jpg). Les tableaux doivent être placés dans le corps du texte, sans aucun formatage, et numérotés consécutivement. Les figures et les tableaux doivent être accompagnés d'une courte légende placée dans le corps du texte à l'endroit d'insertion souhaité (précédée de « Figure X. » ou « Tableau X. »). Veuillez également indiquer, le cas échéant, l'auteur et le lieu de première publication à la fin de la légende. Toutes les figures et tous les tableaux doivent être appelés dans le texte comme suit : Fig. 1, Figs. 1 & 2, Tab. 1, Tab. 1 & 2.

Organisation des manuscrits

Page de garde

Inclure le titre, les noms complets des auteurs (prénom en toutes lettres), les institutions respectives (noms des institutions et des départements en toutes lettres, ville, pays), et une adresse électronique pour un ou plusieurs auteurs correspondants. Inclure également les résumés et les mots-clés. Des remerciements peuvent également être insérés ici.

Résumés et mots-clés

Les auteurs doivent fournir des résumés en français **et** en anglais au moment de la soumission. Chaque résumé doit comporter 200-300 mots, refléter la structure générale du manuscrit, et en présenter les principaux résultats. Un maximum de 10 mots-clés doit être fourni en français **et** en anglais. Les comptes-rendus de livres ne nécessitent ni résumé ni mots-clés mais doivent inclure une référence bibliographique complète de l'ouvrage discuté (y compris l'ISBN).

Corps du texte

Toutes les sections doivent être numérotées de manière cohérente (1.1, 1.1.1) avec un maximum de quatre niveaux de titres (c'est-à-dire jusqu'à 9.9.9.9). La numérotation doit commencer au début du texte (par exemple, 1. Introduction).

Références bibliographiques

Toutes les références doivent être appelées en utilisant le système **auteur-année dans le corps du texte**. Utilisez les noms complets des auteurs éthiopiens, lorsqu'ils sont disponibles, et indiquez le format de l'année, si nécessaire. Les références multiples doivent être séparées par des points-virgules et classées par ordre chronologique (par exemple, 'Alī b. Sulaymān, 1279 A.H. ; Schneider, 1973 ; Robin & De Maigret, 1998 ; Konjit Berhane, 2009 E.C ; Gaudin *et al.*, 2016). Une référence à des sous-parties d'un ouvrage publié doit être introduite par « : » (par exemple, Schneider, 1973 : 285 ; Robin & De Maigret, 1998 : Fig. 4). Des lettres doivent être utilisées pour distinguer les publications d'un même auteur au cours d'une même année (par exemple, Blanc, 2019a, 2019b). Les références peuvent être appelées en note de bas de page **uniquement** si elles sont commentées.

Citations

Les courtes citations (moins de 65 mots) doivent être placées dans le corps du texte et identifiées par des guillemets (« »). Les citations plus longues doivent être placées dans un paragraphe séparé avec des guillemets identiques. La source doit être indiquée à la fin de la citation ou dans la phrase qui la précède. Les ellipses doivent être indiquées par des crochets ([...]).

Translittérations

Utiliser un système de translittération unique. Pour l'amharique, nous recommandons d'utiliser le système de l'*Encyclopaedia Aethiopica*. Veuillez utiliser les scripts originaux (*fidāl*) pour les citations. Si un mot existe et est couramment utilisé en français, veuillez ne pas utiliser de translittération (par exemple, « Addis-Abeba », et non « Addis Abäba » ; « Derg », et non « Därg »).

Mise en forme de la bibliographie

Veuillez vérifier que chaque référence appelée dans le texte figure dans la bibliographie. Les références doivent être formatées comme dans les exemples suivants. Si vous utilisez un logiciel de gestion des citations, veuillez utiliser n'importe quel style de référencement APA.

Articles

Schneider R., 1973, Deux inscriptions sudarabiques du Tigré, *Bibliotheca Orientalis*, 30 (1), 385-389.

Ouvrages

Bernand E., Drewes A.J. & Schneider R., 1991, *Recueil des inscriptions de l'Éthiopie des périodes pré-axoumite et axoumite*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Chapitres d'ouvrages

Lusini G., 2005, Därsanä Ragu'el, in Uhlig S. (ed.), *Encyclopaedia Aethiopica*, vol. 2, Wiesbaden, Harrassowitz Verlag, 140-141.

Actes de colloques

Pankhurst A., 1997, When the Centre Relocates the Periphery: Resettlement during the *Derg*, in Fukui K., Kurimoto E., & Shigeta M. (eds.), *Ethiopian in Broader Perspective, papers of the XIIIth International Conference of Ethiopian Studies, Kyoto, 12-17 December 1997*, vol. 1, Kyoto, Shokado Book Sellers, 286-306.

Publications électroniques

Mercier H., 2020, L'oasis de l'Awsa (Éthiopie orientale) : bilan historiographique et nouveaux jalons historiques, *Un Œil sur la Corne / An Eye on the Horn*, <https://cfee.hypotheses.org/7549>.

Mémoires et thèses

Bach J.-N., 2011, *Centre, périphérie, conflit et formation de l'État depuis Ménélik II : les crises de et dans l'État éthiopien (XIX^e-XX^e siècles)*, thèse de doctorat, Université Bordeaux 4.